

Juillet 1945

Monsieur le Bâtonnier,

Son titre d'avocat à la Cour de Paris était une des fiertés de mon frère. Je suis émue de savoir combien il était compris et estimé au Barreau.

Sa captivité de plus de deux ans a été très dure. Un médecin français s'a vu succomber =

"maladie, suite de mauvais traitements et manque de soins"

Mais ses compagnons de misère l'ont vu aussi, tant qu'il en a eu la force, montrer les plus belles

vertus chrétiennes et françaises.

Il s'est fait remarquer de tous -
l'un dit = "l'attitude de Maître
Charpentier était magnifique."
Les plus jeunes - étudiants de 2 ans -
parlent de lui avec vénération =
"il était, notre modèle".

Veuillez croire, Monsieur le
Bâtonnier, que je tenais tout le
prix des regrets que vous m'exprimez
en votre nom et au nom de ses
confrères - notre famille en gardera
un souvenir ému et reconnaissant.

J. Charpentier

Leizeur un nom Gabriel Charpentier

2 Juillet 1945. *(Monsieur)*

M. Joseph Vié

Mademoiselle,

Je viens d'apprendre à l'instant par notre confrère M. Joseph Vié la mort de M. Charles-Hippolyte Charpentier.

Je ne savais pas que notre confrère eut été déporté en Allemagne et aujourd'hui seulement j'apprends à la fois qu'il avait été interné et que nous ne le reverrions plus.

M. Charpentier appartenait au Barreau de Paris depuis 1900. Il y jouissait de l'estime générale et de la sympathie amicale de nombreux confrères.

Au nom de l'Ordre des Avocats, je vous exprime tous les regrets qu'il laissera parmi nous et vous prie de recevoir au nom de tous ses confrères l'hommage de notre douloureuse affliction.

Le Bâtonnier de l'Ordre,

Mademoiselle Charpentier.